

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
جامعة العربي بن مهيدي أم البواقي
UNIVERSITE LARBI BEN M'HIDI OUM EL BOUAGHI
معهد تسيير التقنيات الحضرية



INSTITUT DE GESTION DES TECHNIQUES URBAINES

رقم التعريف الإحصائي: 000904015010563

المقر الإجتماعي: طريق قسنطينة، أم البواقي

AVIS DE CONSULTATION

N° 01/IGTU/ 2022

2022 ص 11

le directeur de l'institut de gestion des techniques urbaines université d'Oum El Bouaghi lance une consultation aux sociétés et aux entreprises possédant un certificat de qualification en bâtiment comme activité principale ou secondaire (catégorie deux ou plus) pour :

«REFECTION DES BLOCS SANITAIRE (2^{ème} 3^{ème} et 4^{ème} étages de l'ancien bâtiment de la direction de l'université) A L'UNIVERSITE D'OUM EL BOUAGHI».

L'attribution de cette opération se fera en lot unique. Le retrait des documents de la consultation (cahiers des charges) peut s'effectuer dès le premier (1er) affichage, auprès du bureau du sous-directeur de l'administration et des finance de l'ancienne administration de l'université d'Oum El Bouaghi. Le retrait du cahier des charges se fait contre paiement de la somme de **deux mille dinars algériens (2 000 DA)**. L'offre doit comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Ces documents sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention

"Dossier de candidature", "Offre technique" ou "Offre financière", selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

"A n'ouvrir que par la COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES - CONSULTATION N° /IGTU/2022, «REFECTION DES BLOCS SANITAIRE (2^{ème} 3^{ème} et 4^{ème} étages de l'ancien bâtiment de la direction de l'université) a L'UNIVERSITE D'OUM EL BOUAGHI

L'offre doit être accompagnée des pièces énumérées ci-dessous :

Alinéa 1 : le dossier de candidature

- une déclaration de candidature (annexe II);
- une déclaration de probité (Annexe I);
- les statuts pour les sociétés;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;
- les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

a) capacités professionnelles

1. le registre de commerce normal ou biométrique (et tout document justifiant la nature et la qualité de l'activité)
2. Copie du certificat de qualification et classification professionnelle :(Catégorie **deux** «II » et plus Bâtiment –TCE-Activité Principale ou secondaire).
3. le numéro d'identification fiscale (NIF)
4. l'extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement
5. l'attestation de mise à jour CNAS
6. l'attestation de mise à jour CASNOS